Commission scolaire des Appalaches

RAPPORT ANNUEL 2009-2010

S'INVESTIR POUR LA RÉUSSITE

Mot du président et du directeur général

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport annuel de l'année scolaire 2009-2010. Ce document démontre, une fois de plus, notre souci de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves des secteurs jeune, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Vous lirez, dans le présent rapport, le bilan de l'an 1 de notre Plan stratégique 2009-2014 dans lequel nous retrouvons quatre grandes orientations mettant l'accent sur la réussite des élèves, l'implication et l'épanouissement de notre personnel, la collaboration essentielle des parents et notre volonté de contribuer au développement de notre communauté. Ainsi, nous vous présentons les résultats par rapport à l'atteinte de chacun de ces objectifs, contrairement aux années précédentes où nous faisions notamment référence aux activités des établissements de la Commission scolaire. Vous aurez plutôt l'occasion de prendre connaissance des réalisations des écoles et des centres à travers des rapports annuels qui leur sont spécifiques.

Tel que prescrit dans la Loi sur l'instruction publique, notre rapport a été présenté à la population lors d'une séance publique qui s'est tenue en même temps qu'une réunion du conseil des commissaires.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tout le personnel de la Commission scolaire des Appalaches ainsi que tous les parents, bénévoles et partenaires qui s'investissent pour la réussite de notre clientèle.

M. Denis Langlois
Président

M. Camil Turmel
Directeur général

Le Plan stratégique 2009-2014

Après avoir pris l'année scolaire 2008-2009 pour faire le bilan de notre « Plan stratégique 2003-2007 », pour l'analyser, pour consulter nos partenaires, pour réfléchir et faire des choix, un comité stratégique a proposé des orientations à prioriser pour les cinq prochaines années. Après cette réflexion, le « Plan stratégique 2009-2014 » a été adopté en avril 2009 par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Appalaches et est devenu le grand chantier de la Commission scolaire en 2009-2010.

Le plan stratégique a donc été la trame de fond des plans d'actions de chacun des établissements et de chacun des services. Les établissements ont ainsi associé leurs projets éducatifs et leurs plans de réussite à ce plan stratégique.

Pour s'assurer de rallier tous ses partenaires à son plan stratégique, la Commission scolaire a effectué un grand rassemblement en février 2010 afin d'inviter chacun des intervenants à « S'investir pour la réussite » à travers les quatre grandes orientations retenues. C'est avec un grand intérêt que tous les membres du personnel ont reçu ce message qui oriente leur travail pour les cinq prochaines années.

S'investir :

- parce que les élèves sont au centre de nos préoccupations et que leur réussite est notre motivation première. Nous mettons nos efforts pour soutenir tous les élèves jeunes et adultes et pour favoriser leur persévérance. Nous contribuons, de plus, au dynamisme et au rayonnement de nos établissements;
- parce que l'expertise des ressources humaines constitue la principale richesse de notre organisation. En ce sens, nous encourageons l'engagement, la fidélisation et la reconnaissance par la gestion humaine de nos ressources;
- parce que la collaboration des parents est essentielle pour la réussite;
- parce que nous contribuons au développement socio-économique de notre région;
- parce que nous sommes ouverts, présents, impliqués et engagés avec la communauté.

La Convention de partenariat 2010-2014 avec le MELS

Afin de se conformer à la Loi de l'instruction publique qui instaure un nouveau mécanisme de gestion « la gestion par résultats», la Commission scolaire a rencontré le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour présenter son plan stratégique et confirmer que celui-ci réponde bien aux cinq buts fixés par la ministre qui sont :

1. Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans;
2. Améliorer la maîtrise de la langue française;
3. Améliorer la persévérance scolaire et la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
4. Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements;
5. Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Ces échanges ont permis la signature d'une première convention de partenariat avec le MELS. Celle-ci est de la même durée que le plan stratégique, donc jusqu'en 2014 et précise notamment les moyens qui devront être mis en place pour répondre aux attentes du MELS en regard des cinq buts énumérés précédemment. C'est donc à partir de cette « Convention de partenariat 2010-2014 », que les établissements ont précisé, à travers leurs conventions de gestion et de réussite éducative, les modalités mises en place pour permettre l'atteinte des cibles convenues entre la Commission scolaire et le MELS.

ORIENTATION 1

LA RÉUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

Objectif 1

Favoriser le développement global des élèves

S'assurer de la reconnaissance et de la valorisation des élèves

L'ensemble des établissements primaires et secondaires ainsi que les centres de formation ont mis en place divers moyens pour valoriser les élèves. Mentions d'honneur, activités récompenses, galas méritas, expositions de travaux et de projets ainsi que des rencontres de classes par la direction, font partie des stratégies de valorisation utilisées auprès des élèves. La collaboration des parents fut aussi grandement sollicitée au primaire et au secondaire. De plus, on constate qu'au niveau secondaire, plusieurs élèves se sont engagés par voie de contrat afin de relever des défis personnels.

Assurer une utilisation régulière de l'informatique à l'école

La Commission scolaire considère que l'utilisation régulière de l'informatique à l'école est primordiale au développement de l'élève. C'est pourquoi presque la totalité de ses établissements, tant les écoles primaires, les polyvalentes que les centres de formation, ont un responsable de l'informatique dans l'établissement et que les postes installés dans les classes sont utilisés à 100 %. Une grande majorité de nos établissements ont même placé dans leur horaire, des périodes de laboratoire informatique où plusieurs groupes d'élèves y vivent des projets spéciaux.

Soutenir les projets ou les actions pour contrer la violence

78 % des écoles primaires ont fait une analyse de la problématique de la violence par le biais d'un sondage et ont révisé leurs règlements afin de les adapter à leur réalité. Au niveau du secondaire, des efforts considérables ont aussi été réalisés afin de contrer la violence puisque toutes les polyvalentes ont fait une analyse de la situation et ont mis sur pied, par la suite, un comité spécifique à l'intérieur de l'école. 100 % d'entre elles possèdent des règles claires dans leur code de vie et travaillent, par le biais de diverses campagnes, à sensibiliser les jeunes face à cette problématique.

Promouvoir le respect de l'environnement à l'école

100 % des écoles primaires, secondaires et des centres de formation participent à la récupération du papier et des piles. Plusieurs collaborent à publiciser le respect de l'environnement par l'affichage de différents messages. On note même la présence de comités de sensibilisation et de suivi au niveau du secondaire.

Objectif 1 (suite)

Soutenir l'implantation d'une politique des saines habitudes de vie dans les établissements

Cette année fut très chargée dans le domaine des saines habitudes de vie tant du côté d'une saine alimentation que d'un mode de vie physiquement actif. Le Service éducatif a procédé à l'élaboration d'une nouvelle politique portant sur les saines habitudes de vie incluant trois volets importants, dont le volet alimentation, le volet activité physique ainsi que le volet éducation et promotion. Cette politique fut adoptée le 29 juin 2010 après consultation auprès des différentes instances (associations professionnelles, syndicats et comité de parents).

Cette démarche fait partie également de notre convention de partenariat convenue avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. De plus, elle s'inspire de la politique-cadre du MELS, « *Pour un virage santé à l'école* ».

Bien que la majorité de nos cafétérias ont déjà procédé à certains ajustements majeurs, elles devront toutes s'adapter, dès l'an prochain, à notre politique.

En ce qui concerne le volet activité physique, encore cette année, la Commission scolaire a formé un comité sportif composé du directeur du Service éducatif, de deux directions du primaire, d'une direction du secondaire et de deux spécialistes en éducation physique du primaire et du secondaire. Ce comité, en collaboration avec l'ensemble de tous les spécialistes d'éducation physique du primaire, a mis en place une gamme d'activités sportives permettant à plusieurs jeunes élèves d'être actifs physiquement et d'exprimer leurs multiples talents.

Objectif 2

Augmenter le taux de diplomation, notamment chez nos garçons

Accentuer le dépistage et les interventions précoces afin de soutenir, dès le départ, la motivation et la réussite de nos élèves

Le Service éducatif a désigné un responsable de ce dossier afin de faire une étude de différents outils pédagogiques concernant les approches prometteuses en dépistage précoce. Des liens avec des partenaires du milieu ont été créés afin de permettre aux écoles qui reçoivent des élèves provenant des centres de la petite enfance, de connaître les problématiques rencontrées par certains jeunes qui franchiront une étape de transition importante de leur vie avec l'entrée au préscolaire. Un comité sera formé en 2010-2011 pour mettre en place une procédure de dépistage précoce pour les jeunes de 3 et 4 ans qui fréquenteront éventuellement la maternelle ainsi que pour nos élèves de 4 et 5 ans qui fréquentent déjà une des écoles de la Commission scolaire au préscolaire et au 1er cycle du primaire.

Encourager la persévérance scolaire en supportant les initiatives qui font de l'école un milieu de vie stimulant et enrichissant

L'ensemble de nos écoles primaires et secondaires ont mis en place une panoplie d'activités parascolaires des plus intéressantes pour les élèves, en plus de nombreux sports inter-écoles et des sorties éducatives. Au niveau du secondaire et des centres de formation, on s'est aussi attardé à embellir le milieu de vie des élèves et à mettre en place diverses activités à caractère social à l'école.

Objectif 2 (suite)

Les Attachants

L'année scolaire 2009-2010 a été fort remplie pour « Les Attachants ». À la suite de l'évaluation de la première année d'expérimentation, des ajustements et des bonifications se sont insérés au plan de mise en œuvre de la relation d'attachement de notre commission scolaire. Il faut mentionner que, cette année, le directeur du Service éducatif s'est vu confier la responsabilité du groupe « Les Attachants ». Cet apport a permis de distinguer la supervision des professionnels concernés par rapport aux orientations de la direction générale citées au plan stratégique de la Commission scolaire.

Le nombre de professionnels faisant partie du groupe « Les Attachants » a augmenté de sept nouveaux membres, ce qui représente un groupe de 21 professionnels directement impliqués dans la démarche de la Commission scolaire. Il est intéressant de constater la diversité des membres puisque ces derniers proviennent de tous les secteurs de l'éducation.

Considérant l'expertise développée des professionnels impliqués dans la démarche, un cartable d'accompagnement évolutif permettant le transfert de renseignements plus théoriques et visuels destinés aux enseignants qui expérimentent l'approche, a été élaboré.

Développer le lien d'attachement des élèves envers leur milieu scolaire

La quasi-totalité des établissements primaires, secondaires et des centres de formation possèdent des membres parmi leur personnel qui ont reçu une formation sur le lien d'attachement. Mentionnons que cette notion du lien d'attachement est très importante à la Commission scolaire, à un point tel qu'elle a servi de trame de fond à l'écriture du nouveau « Plan stratégique 2009-2014 ». De plus, différentes actions ont été mises en place afin de favoriser le sentiment d'appartenance des élèves face à leur milieu scolaire dont la création de logos spécifiques et d'articles promotionnels aux couleurs de l'école. On retrouve aussi des conseils d'élèves dans la majorité des polyvalentes et des centres de formation.

Favoriser l'accès à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle

Toujours dans le but d'augmenter les taux de diplomation et de qualification des élèves, diverses actions ont été menées.

- Activités d'exploration professionnelle : des élèves ont passé deux semaines à explorer les 14 programmes offerts en formation professionnelle.
- Salon de la formation professionnelle (4e) : une soixantaine de programmes représentés par une dizaine de commissions scolaires différentes ont été présentés spécifiquement à tous les élèves de 4e secondaire des trois polyvalentes. Les élèves des cheminements particuliers, les élèves de 5e secondaire ainsi que les adultes de nos centres de formation ont pu également avoir accès à ce salon.

Objectif 3

Améliorer la qualité de la langue française chez les élèves

Soutenir l'implantation d'une politique linguistique dans les établissements

Un comité a été formé afin de procéder à l'écriture d'une politique linguistique dans notre commission scolaire.

De plus, les conseillères pédagogiques en français ont mis en place, en collaboration avec les enseignants de français des écoles primaires et secondaires, des formations permettant de répondre à leurs besoins et favorisant l'amélioration de la qualité de la langue française chez nos élèves. Des plages de lecture quotidienne ont aussi été intégrées dans nos différentes écoles.

Examens de fin de cycle au primaire et au secondaire

Toujours dans le but d'améliorer la qualité de la langue française dans notre commission scolaire, le Service éducatif, par l'intermédiaire de ses conseillères pédagogiques en français, a élaboré des examens communs de français en lecture et en écriture pour les élèves de fin de cycle, soit en 2e, 4e et 6e année du primaire et en 2e et 5e année du secondaire. Chaque école s'est engagée à administrer, corriger, transmettre les informations à la Commission scolaire et à en assurer le suivi.

ORIENTATION 2

L'IMPLICATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DU PERSONNEL

Objectif 1

Permettre au personnel de la Commission scolaire de bien se développer professionnellement

Arrimer davantage le perfectionnement par rapport aux besoins exprimés

Au cours de l'année 2009-2010, l'objectif de départ était de recueillir de l'information quant aux demandes de perfectionnement dans les établissements. Ainsi, afin d'atteindre cet objectif, une cueillette de besoins dans les établissements a été réalisée pour connaître spécifiquement les besoins du personnel enseignant, du personnel de soutien et du personnel professionnel.

L'expression des besoins par les différents membres du personnel permettra aux comités de perfectionnement d'établir des cibles plus précises. L'offre de service qui s'en suivra favorisera l'amélioration de la qualité des services offerts à notre clientèle.

Objectif 2

Faciliter le développement personnel des ressources humaines de la Commission scolaire

Élaborer des moyens visant la santé globale du personnel et en faire la promotion

La promotion de la santé globale du personnel a d'abord été traitée sous l'angle de l'élaboration d'une politique portant sur la santé et la sécurité au travail. Au cours de l'année scolaire 2010-2011, un comité en santé et sécurité au travail sera mis en place.

Sous la responsabilité de la direction du Service des ressources humaines, le comité devra proposer des moyens tant sur les habitudes alimentaires, l'activité sportive ou toutes autres types d'activités afin que le personnel de la Commission scolaire soit d'abord conscientisé face à l'importance de maintenir une bonne santé et d'agir en conséquence.

Impliquer le personnel dans l'amélioration d'un milieu de vie agréable et stimulant

Différentes actions ont été posées dans le but d'améliorer le milieu de vie des employés. Un sondage a été expédié par le Service des ressources humaines au personnel concernant les activités physiques. À la suite de ces réponses, la Commission scolaire souhaite mettre en place des activités au cours de l'année scolaire 2010-2011.

Une nouvelle politique pour contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail a également été adoptée en mai 2010.

Finalement, le Service des ressources humaines a contribué à la poursuite d'une gestion valorisante du personnel avec sa participation à la Fête des succès et a souligné les 25 ans de service des employés au sein de la Commission scolaire.

Objectif 3

Assurer une gestion mobilisatrice de tout le personnel afin d'accroître le lien d'attachement et un meilleur engagement individuel

Valoriser les bons coups

Plusieurs moyens ont été utilisés afin de publiciser les bons coups du personnel, et ce, dans le but d'accroître le sentiment d'appartenance des employés envers notre organisation. La publication d'articles soulignant les différentes réalisations des membres du personnel à l'intérieur de leur école, centre ou service dans le journal interne de la Commission scolaire, soit l'Encrier, est sans contredit le moyen le plus utilisé.

De plus, la présentation de projets à la Fête des succès, événement visant à souligner le magnifique travail effectué par les employés, bénévoles et élèves, fut particulièrement soulignée au niveau des polyvalentes et des centres. D'ailleurs, plusieurs employés ont été honorés dans le cadre de cette activité de reconnaissance.

ORIENTATION 3

UNE COLLABORATION ESSENTIELLE AVEC LES PARENTS

Objectif 1

Favoriser l'implication des parents

Promouvoir l'engagement des parents

100 % de nos écoles primaires et secondaires ont profité des réunions de leur conseil d'établissement et de leur assemblée générale pour donner un grand nombre de renseignements aux parents afin de favoriser leur implication. Bulletins d'information, lettres, mémos, calendriers du mois sont les principaux moyens utilisés pour communiquer avec les parents. Les sites Internet ont été davantage utilisés au niveau du secondaire et du Centre de formation professionnelle Le Tremplin.

Objectif 2

Soutenir les parents dans leur engagement pour la réussite de leur enfant

Mettre en place des outils de soutien

La rencontre de remise des bulletins offerte à tous les parents dans toutes nos écoles primaires et secondaires a été, sans contredit, un moment privilégié où les enseignants et les intervenants scolaires ont pu échanger des informations avec ces derniers au sujet de l'adaptation, de l'évolution et de l'acquisition des apprentissages de leur enfant. L'agenda scolaire, le portfolio, les feuilles de route, les signatures de travaux, les mémos à signer et les téléphones à la maison ont permis de soutenir les parents et de les aider à mieux s'engager dans la réussite de leur enfant. Des rencontres pour l'élaboration de plan d'intervention ont aussi été tenues pour les élèves présentant des problèmes particuliers.

ORIENTATION 4

UN PARTENARIAT ENRICHI ET EFFICACE AVEC LA COMMUNAUTÉ

Objectif 1

Développer et consolider des liens de partenariat avec différents organismes

Participer aux activités des organismes locaux et régionaux

100 % de nos écoles secondaires ont vécu des projets avec des organismes, des municipalités, des entreprises et même des professionnels de la région. On note aussi qu'elles possèdent une fondation pour les soutenir, ce qui les amènent à consolider des liens importants avec l'ensemble des partenaires du milieu. Du côté des écoles primaires, on enregistre un taux de 78 % ayant vécu des projets associés au milieu. Un portrait similaire se dessine au niveau de nos centres de formation.

De plus, la Commission scolaire s'est assurée d'être présente au niveau de la collectivité. La participation de ses représentants à différents comités de travail, tant régional que provincial, démontre son intérêt et sa volonté d'entretenir des liens étroits avec ses partenaires. Sans être exhaustif, voici quelques implications des représentants de la Commission scolaire :

- Projet Collations Élèves Démunis (PCED);
- Conseil muni/scolaire des jeunes;
- Partenariat avec les municipalités pour l'aménagement des cours d'écoles;
- Comité Vision Jeunesse 2011;
- Table sur le développement des communautés de la MRC des Appalaches;
- Table de concertation multisectorielle du secteur Sud de la MRC des Appalaches;
- Table Action Jeunesse Structurante;
- Table 0-17 de l'équipe Jeunesse-famille;
- GRAP-CA (Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de la région Chaudière-Appalaches);
- Comité régional de prévention du suicide.

Objectif 2

Assurer le rayonnement de la Commission scolaire et de ses établissements

Maintenir une visibilité constante

Dans le but d'être transparente et de permettre à la population de savoir ce qui se passe dans ses établissements scolaires, la Commission scolaire est soucieuse de faire connaître ses réalisations. Pour ce faire, elle a tenu une place importante dans l'actualité en assurant une présence significative dans différents médias tels que les journaux et la radio, par la mise en place de conférences de presse et finalement par la publication à grande échelle de son rapport annuel.

S'ajoutent des dépliants d'information, cahiers spéciaux et brochures qui ont permis à la Commission scolaire d'être visible dans la communauté.

Plus spécifiquement, les centres de formation ont, pour leur part, profité d'activités de porte ouverte pour accueillir la population et faire connaître leurs services et leurs réalisations.

Objectif 3

S'assurer que l'offre de service en formation professionnelle réponde aux besoins des entreprises

Consultation des entreprises

Le comité de développement de la formation professionnelle, qui en est à sa deuxième année d'opération, a fait en sorte que les industries, les organismes et la Commission scolaire s'assurent de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de main-d'œuvre de la région. De ces réflexions, le Centre de formation professionnelle Le Tremplin a instauré le transport scolaire et a dû modifier le calendrier scolaire en conséquence afin de permettre aux jeunes d'accéder à la formation professionnelle. De plus, selon les besoins des industries, le centre a développé des offres de formation telles : DEP en fonderie, Opérateur d'équipement de production, Attestation de spécialisation professionnelle en Techniques d'usinage ainsi qu'en Soudage haute pression. Dans le domaine de la santé, le centre a offert la possibilité aux élèves inscrits au Diplôme d'études professionnelles (DEP), Assistance à la personne en établissement de santé (APES), de poursuivre la formation vers l'obtention d'un deuxième DEP, Assistance à la personne à domicile (APAD).

Le Service aux entreprises s'est assuré également de développer des formations sur mesure afin de répondre aux besoins des industries.

Objectif 4

Conclure des ententes de partenariat afin de répondre aux besoins spécifiques de formation

Analyser les besoins de formation

L'agent de développement en la matière a rencontré 128 représentants d'entreprises afin de recueillir toutes les données nécessaires à la préparation d'une offre de service. Au cours de l'année 2009-2010, 73 mandats ont été réalisés.

Organiser de la formation sur mesure

Le Service aux entreprises de la Commission scolaire a aidé les entreprises à demeurer compétitives en perfectionnant leurs employés, et ce, pour différents secteurs de formation. Selon les besoins des entreprises, ces dernières ont bénéficié d'une formation de qualité.

Objectif 5

S'assurer que notre offre de service contribue à diminuer le nombre de citoyens n'ayant pas de qualification ou de diplôme

Mettre en place des moyens facilitant le retour en formation de la clientèle cible, notamment chez les moins de 20 ans

Différents moyens ont été utilisés afin de faciliter le retour en formation de certains élèves :

- Le Carrefour jeunesse emploi de Frontenac, en collaboration avec le secteur jeune de la Commission scolaire, a fait une relance auprès des élèves ayant abandonné leurs études afin de les orienter vers une formation d'enseignement professionnel ou de les amener à compléter leurs études secondaires;
- Une offre de service en enseignement individualisé a été proposée en Comptabilité, en Secrétariat et en Mécanique automobile;
- Une possibilité d'accéder à un programme en formation professionnelle tout en complétant ses préalables au niveau de la formation générale (concomitance) a été offerte;
- Inscription à certaines formations à tout moment de l'année scolaire;
- Une analyse des besoins de la clientèle des moins de 20 ans a été réalisée par le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA);
- Publicité régulière dans les médias;
- Promotion dans les écoles secondaires.

Sorties avec diplôme ou qualification 2008 - 2009

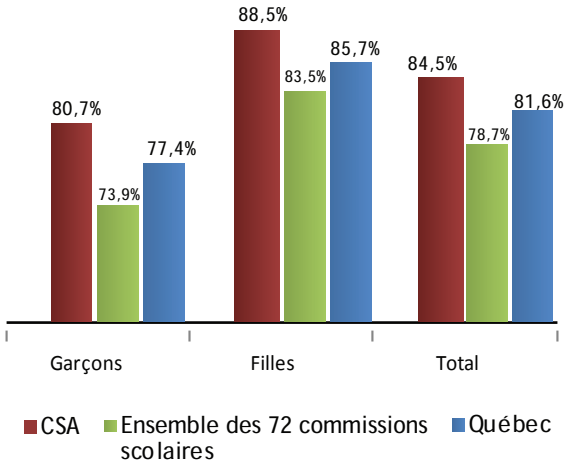

La Commission scolaire se classe, pour une 7e année consécutive, au-dessus de la moyenne provinciale en ce qui concerne le pourcentage d'élèves quittant le secondaire avec un diplôme ou une qualification.

Les données 2009-2010 ne sont pas disponibles au moment de l'écriture de ce rapport.

Indicateurs de réussite
Enseignement primaire

Pourcentage des élèves sans retard scolaire à l'entrée dans un cycle

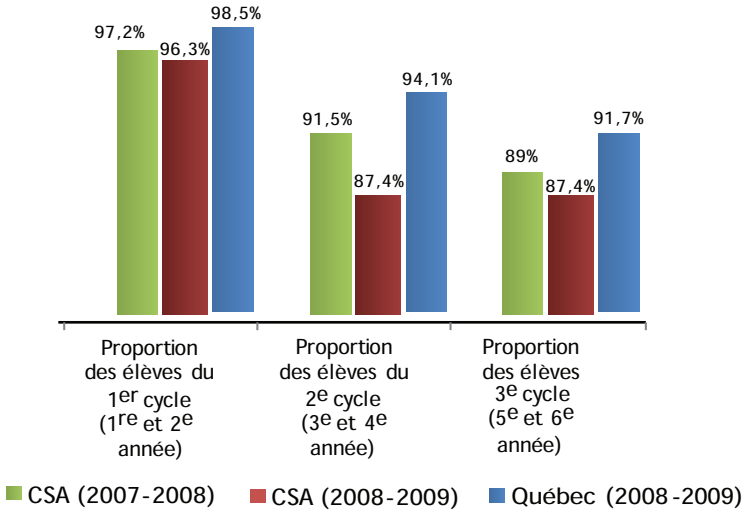

En 2008-2009, on remarque que le pourcentage des élèves de la CSA qui arrivent sans retard scolaire à l'entrée dans un cycle au primaire, est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Indicateurs de réussite
Enseignement secondaire

Proportion des élèves qui passent au secondaire sans retard scolaire

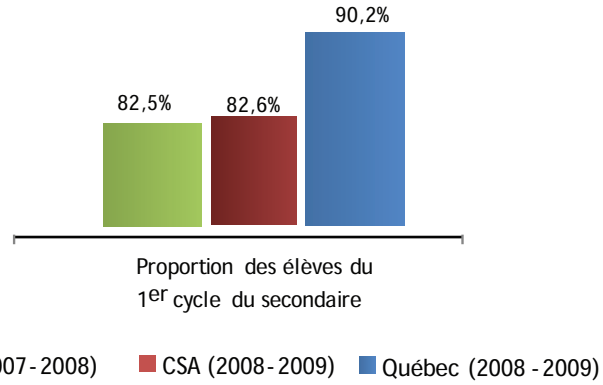

En 2008-2009, le pourcentage des élèves de la Commission scolaire qui arrivent sans retard au secondaire, est inférieur au pourcentage de l'ensemble du Québec. Cependant, il est à noter que ce fait n'empêche pas nos élèves de bien performer. Au contraire, même si nos élèves arrivent avec de légers retards, nos taux de diplomation et de qualification sont supérieurs depuis les sept dernières années à ceux de l'ensemble des élèves du Québec.

Taux de réussite pour chaque épreuve unique de juin 2009

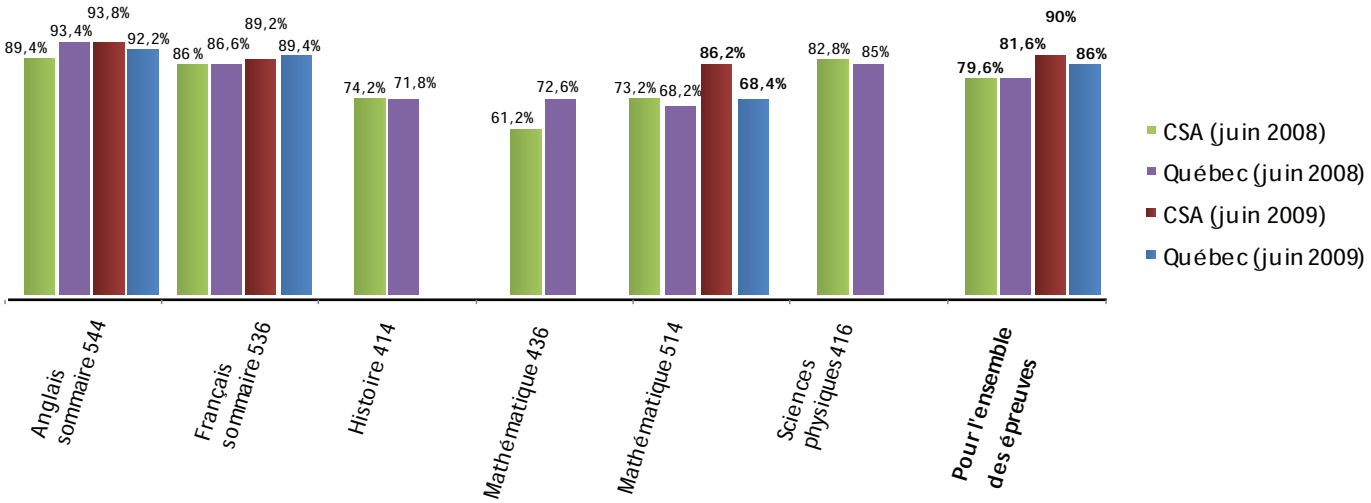

La Commission scolaire enregistre une performance supérieure avec un taux de réussite de 90 % pour l'ensemble des épreuves comparativement à 86 % pour l'ensemble du Québec. Elle a donc grandement amélioré son taux de réussite pour l'ensemble des matières puisque l'an dernier, elle se situait légèrement en-dessous de la moyenne provinciale.

L'absence de données en 2009, relatives aux épreuves en Histoire 414, Mathématique 436 et Sciences physiques 416, s'explique par le fait que les programmes du ministère ont été modifiés et qu'il n'y a pas eu d'épreuves uniques du ministère dans ces matières.

Indicateurs de réussite

Enseignement primaire

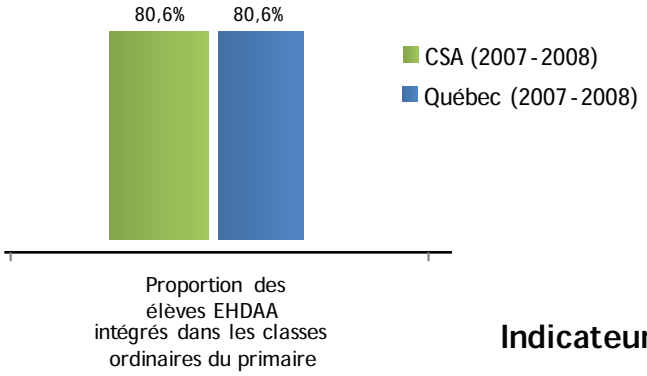

Les données 2008-2009 pour le primaire ne sont pas disponibles au moment de l'écriture de ce rapport.

Indicateurs de réussite

Enseignement secondaire

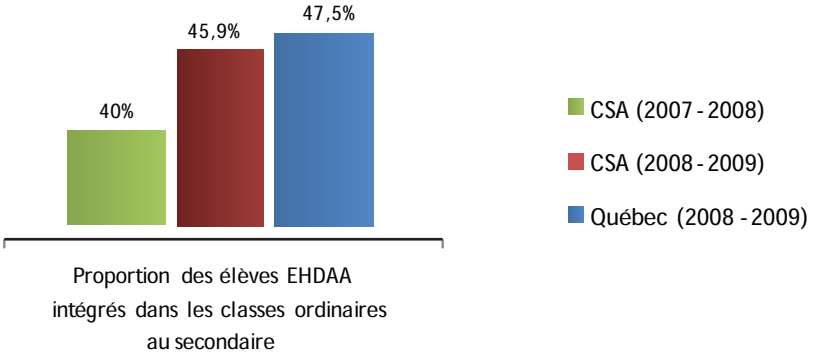

État des résultats financiers

	2009-2010	2008-2009 (redressé)
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du MELS	50 564 656 $	49 187 225 $
Autres subventions et contributions	180 165 $	191 112 $
Taxes scolaires	7 421 495 $	7 170 153 $
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	346 248 $	208 499 $
Ventes de biens et services	3 095 847 $	2 750 323 $
Revenus divers	815 862 $	1 026 604 $
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	85 965 $	29 304 $
TOTAL DES REVENUS	**62 510 238 $**	**60 563 220 $**
DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	26 899 796 $	25 803 131 $
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	14 008 750 $	13 678 094 $
Services d'appoint	7 707 919 $	7 453 640 $
Activités administratives et de perfectionnement	4 397 394 $	4 332 764 $
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 286 142 $	6 060 692 $
Activités connexes	3 217 186 $	3 155 417 $
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(80 185 $)	0 $
TOTAL DES DÉPENSES	**62 437 002 $**	**60 483 738 $**
SURPLUS DE L'EXERCICE AVANT LA VARIATION DE LA SUBVENTION – FINANCEMENT	73 236 $	79 482 $
Variation de la subvention – Financement	(129 432 $)	(196 512 $)
DÉFICIT DE L'EXERCICE	**(56 196 $)**	**(117 030 $)**

Commission scolaire des Appalaches
Revenus 2009-2010

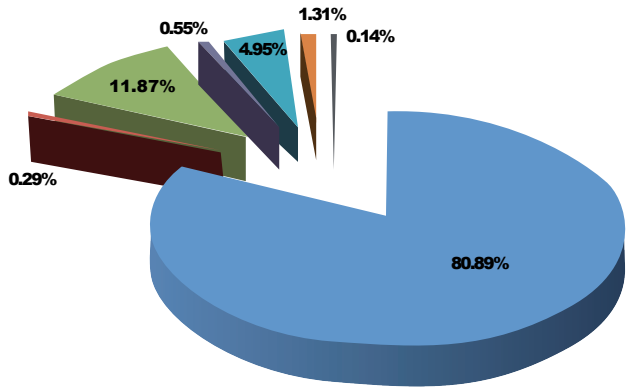

- Subvention de fonctionnement du MELS
- Autres subventions et contributions
- Taxes scolaires
- Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours
- Ventes de biens et services
- Revenus divers
- Armortissements des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Commission scolaire des Appalaches
Dépenses 2009-2010

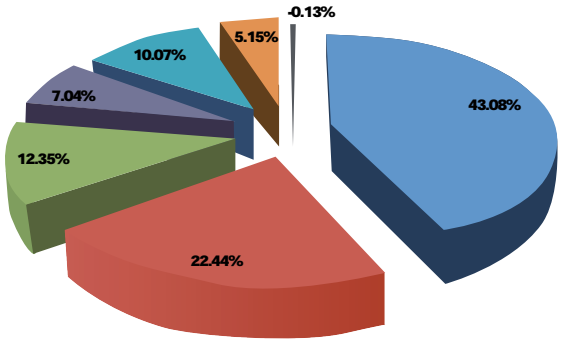

- Activités d'enseignement et de formation
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives et de perfectionnement
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes
- Autres

État de la situation financière au 30 juin 2010

	2010	2009 (redressé)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	293 994 $	0 $
Subvention de fonctionnement à recevoir	4 728 498 $	5 218 655 $
Subvention de financement à recevoir	24 201 106 $	24 330 538 $
Taxes scolaires à recevoir	825 555 $	944 870 $
Débiteurs	2 499 461 $	2 885 543 $
Stocks destinés à la revente	13 515 $	18 500 $
Frais reportés liés aux dettes	148 685 $	137 878 $
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	**32 710 814 $**	**33 535 984 $**
PASSIFS		
Emprunts à court terme	8 500 000 $	11 134 816 $
Créditeurs et frais courus à payer	5 979 446 $	6 146 022 $
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 159 987 $	1 931 954 $
Revenus reportés	145 558 $	166 766 $
Provision pour avantages sociaux futurs	2 628 265 $	2 574 791 $
Dette à long terme à la charge de la commission scolaire	1 271 615 $	0 $
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	45 018 000 $	42 107 000 $
Autres passifs	40 691 $	130 114 $
TOTAL DES PASSIFS	**65 743 562 $**	**64 191 463 $**
DETTE NETTE	**(33 032 748 $)**	**(30 655 479 $)**
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	34 338 404 $	32 149 364 $
Stocks de fournitures	261 566 $	184 686 $
Frais payés d'avance	166 630 $	111 476 $
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	**34 766 600 $**	**32 445 526 $**
SURPLUS ACCUMULÉ	**1 733 852 $**	**1 790 047 $**

Renseignements relatifs à la clientèle et au personnel de la Commission scolaire

Clientèle 2009-2010	
Élèves répartis dans les 19 écoles primaires	2688
Élèves répartis dans les trois polyvalentes	2013
Équivalent élèves temps complet (formation professionnelle)	451.5
Équivalent élèves temps complet (éducation des adultes)	293
Membres du personnel 2009-2010	
Membres du personnel enseignant	522
Membres du personnel de soutien incluant le personnel des services de garde	174
Gestionnaires	43
Professionnels	56
Total du nombre d'employés	**795**

Statistiques du transport scolaire

Nombre d'élèves transportés	3878
Nombre de transporteurs	21
Nombre de véhicules	112
Nombre de chauffeurs	155
Nombre de parcours	404
Nombre de km parcourus par jour	9153
Budget	**6 553 052 $**

Service des ressources informatiques et matérielles

Liste non exhaustive d'achats et de travaux réalisés

Ressources informatiques :

- Installation et configuration de 300 nouveaux ordinateurs en pédagogie dans les écoles;
- Achat et installation de 60 ordinateurs IBM pour les services administratifs;
- Achat et installation de dix photocopieurs, principalement dans les écoles primaires et secondaires;
- Achat de huit tableaux interactifs « Smart Board » : deux à la Polyvalente de Black Lake, deux à l'école du Tournesol, deux au CEA l'Escale et deux au CFP Le Tremplin;
- Installation de dix canons de projection dans les écoles primaires et secondaires;
- Achat et installation d'un serveur virtuel supplémentaire;
- Transfert des serveurs Novell vers des serveurs Microsoft en cours pour le secteur pédagogique;
- Installation de deux Fortinet pour sécuriser le réseau de la Commission scolaire et filtrer le contenu du matériel Internet;

Ressources matérielles :

- Préparation et déploiement des mesures de prévention en relation avec la pandémie;
- Installation de 100 séchoirs à mains : polyvalentes de Thetford Mines, Black Lake et Disraeli, CFP Le Tremplin, école St-Noël, du Tournesol et Ste-Luce (dossier pandémie);
- Mur de soutènement et infrastructure de la cour à l'école aux Quatre-Vents;
- Infrastructure de la cour à l'école de la Passerelle (projet conjoint avec la municipalité de St-Jacques-de-Leeds et la Caisse Desjardins de la Région de Thetford);
- Modification du système de chauffage de l'école Ste-Luce (phase 2);

- Modification du système de chauffage, y incluant la distribution, à l'école Notre-Dame (phase 2);
- Infrastructure du stationnement du personnel à l'école St-Gabriel (phase 2);
- Changement du système de chauffage et de distribution à l'école de l'Étincelle;
- Changement et agrandissement de plusieurs fenêtres à l'école du Tournesol;
- Rénovation majeure de salles de bains à l'école Notre-Dame;
- Rénovation majeure du vestiaire des garçons au gymnase Fecteau de la Polyvalente de Thetford Mines;
- Installation de systèmes de caméras de surveillance aux écoles St-Louis, de l'Arc-en-Ciel, Paul VI, aux Quatre-Vents et à la Polyvalente de Black Lake;
- Réaménagement de bibliothèques aux écoles de la Passerelle, du Plein-Soleil, aux Quatre-Vents et à la Polyvalente de Black Lake.

- Réaménagement de salons étudiants au CEA l'Escale et à la Polyvalente de Thetford Mines (projet conjoint avec la Fondation Carrier-Fecteau);
- Insonorisation des locaux de musique à la Polyvalente de Disraeli;
- Rénovation majeure des mécanismes de ballon-panier à la Polyvalente de Disraeli;
- Réalisation de deux projets d'embellissement des cours d'écoles aux Quatre-Vents et St-Gabriel;
- Mise en vente de l'édifice Labbé.

Faits saillants

La Commission scolaire des Appalaches a décroché une mention spéciale dans le cadre des Prix d'excellence du Regroupement des commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches

En mai dernier, le Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches a procédé, dans le cadre de sa onzième édition, à la remise de ses Prix d'excellence.

La Commission scolaire des Appalaches a fait belle figure en décrochant une mention spéciale dans la catégorie « Innovation pédagogique » avec le projet « Les Attachants ». En effet, la création de ce groupe de professionnels au sein de l'organisation fut en soit une innovation dont le mandat a permis spécifiquement de mettre l'accent sur la qualité des relations autant entre l'enseignant et l'élève, qu'entre l'école et la famille, ce qui s'avère un élément essentiel à toute forme d'apprentissage.

De cette façon, les instigateurs ont permis de sensibiliser l'ensemble des intervenants scolaires et les divers partenaires à l'importance de la relation d'attachement. Le lien d'attachement, c'est d'abord gagner le cœur pour ouvrir l'esprit.

Sans contredit, les retombées de cette approche sont très remarquables. L'expertise du personnel se développe constamment et des solutions sur la gestion de classe et les règlements d'école sont constamment recherchés. Autant les façons d'aider les élèves à s'épanouir sont infinies, autant l'ingéniosité et l'originalité de cette mise en application permettent de relever le défi de la réussite éducative avec brio. En ce sens, une atténuation du décrochage scolaire au secondaire et à l'éducation des adultes a été observée chez certains élèves.

L'entreprise Gosselin Express Limitée a décroché le Prix d'excellence du Regroupement des commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches

La Commission scolaire des Appalaches a brillé une fois de plus alors qu'elle a présenté la candidature de l'entreprise Gosselin Express Limitée qui a remporté le Prix d'excellence du Regroupement des commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches dans la catégorie « Entreprise ». Ce prix est décerné à une entreprise qui bénéficie des services d'une commission scolaire tout en favorisant la poursuite du cheminement scolaire des élèves de son territoire ou des employés de son entreprise.

En remettant ses Prix d'excellence, le Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches désire souligner et mettre en évidence un projet remarquable d'une commission scolaire, faire connaître la qualité du travail et de l'engagement des personnes œuvrant au sein des commissions scolaires et susciter l'intérêt de la population pour les réalisations de l'école publique.

Projets Collations Élèves Démunis (PCED)

La Commission scolaire, en collaboration avec des partenaires du milieu, a mis en place un tout nouveau projet de collations santé pour les élèves dans le besoin. Plus de 200 jeunes sélectionnés ont reçu deux collations par jour, et ce, durant plus de 150 jours au cours de l'année scolaire. Fruits, légumes et produits laitiers ont permis de combler les besoins nutritionnels de cette clientèle spécifique.

Il s'agit d'un magnifique partenariat entre notre organisation et les partenaires de la communauté, qui travaillent conjointement avec nous, pour mettre en place des actions visant à accroître la persévérance scolaire et conséquemment, la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Conseil des commissaires

M.Denis Langlois
Président

M. Yvon Gosselin
Vice-président

M. Daniel Beaudoin

M. Ghislain Hamel

M. Gilbert Hallée

M. Yves Bergeron

Mme Maryse Perreault

M. Michel Rhéaume

Mme Johanne Labbé Boilard

M. Fernand Gagné

Mme Lucie Daigle Guillemette

Mme Ginette Vallée Martin

Mme Lisa Fortier

Mme Nancy Raby

Mme Sonia Vachon

Mme Linda Cloutier

M. Normand Hébert

M. Daniel Bertrand
Commissaire-parent

M. Roger Duchesneau
Commissaire-parent

M. Camil Turmel
Directeur général

La Commission scolaire n'a reçu aucune plainte s'adressant à un commissaire en vertu du Règlement CC-R-04 relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

Vous pouvez consuler ce règlement à l'adresse suivante : www.csappalaches.qc.ca/lescommissaires/lecoded'éthique.

650, rue Lapierre
Thetford Mines (Québec)
G6G 7P1
Tél. : 418 338-7800
Téléc. : 418 338-7845
www.csappalaches.qc.ca

Imprimé sur du papier :
Rolland Environ 100 de Cascades